



Conférence de presse
du 26 septembre 2006

Présentation du site
www.nf-reservoirs-fioul.fr

26 septembre 2006

Dossier de presse

la marque NF Stockage Pétrolier donne rendez-vous
sur son tout nouveau site internet

www.nf-reservoirs-fioul.fr

pour vous informer sur l'évolution des réglementations
pour vous guider vers les produits de qualité

Contacts presse :

LNE

Vanessa Herrou - 01 40 43 40 51

E-mail : vanessa.herrou@lne.fr

AFNOR

Sandrine Tranchard - 01 41 62 82 62

E-mail : presse@afaq.afnor.org

Sommaire

Contexte économique et réglementaire du chauffage au fioul

- Un mode de chauffage en progression constante
- Un secteur fortement réglementé et en pleine évolution

La marque NF

- La référence pour la certification de qualité des produits et services
- La marque NF Stockage pétrolier - Réservoirs en matières plastiques : des garanties supplémentaires

Le site internet : www.nf-reservoirs-fioul.fr

- Pourquoi un site internet ?
- Le site en quelques clics !

Annexes

- Page d'accueil du site internet
- Dépliant de la marque NF Réservoirs
- Liste des sociétés commercialisant² des réservoirs NF

Contexte économique et réglementaire du chauffage au fioul

- **Un mode de chauffage en progression constante**

Le nombre de maisons individuelles chauffées au fioul a progressé de 8 % entre 2000 et 2004. 3 584 000 foyers utilisaient ce mode de chauffage en 2004.

Cette progression résulte des atouts suivants :

Le fioul est **l'une des énergies les plus compétitives** de ces 20 dernières années, si l'on considère le prix moyen des énergies en kWh utile. Même si les prix augmentent, le fioul domestique reste aujourd'hui moins cher que le gaz propane et l'électricité. Entre 1989 et 2006, le prix du fioul pour 100 kWh est passé de 3,11 € à 6,59 €, tandis que le GPL Propane est passé de 4,70 € à 10,50 € et l'électricité de 10,58 € à 11,08 €.

Des **avancées techniques importantes** ont été réalisées sur les deux catégories de **matériels** associés à ce type de chauffage.

Les performances des **chaudières** au fuel, dont la vente représente 60 000 unités par an, ont sensiblement été améliorées pour répondre aux préoccupations environnementales et d'efficacité énergétique. En 20 ans, des réductions de 40 % des émissions de dioxyde de carbone CO₂, de 80 % des oxydes d'azote NO_x et de 65 % de réduction du monoxyde de carbone CO ont ainsi été obtenues.

Combinée à l'effort général d'isolation de la maison et à un bon entretien des chaudières devenu obligatoire depuis 1978, une réduction de 40 % de la consommation des chaudières a pu être obtenue.

De leur côté, les fabricants de **réservoirs de stockage** ont su s'organiser pour répondre à la demande croissante des chauffagistes et des particuliers (184 788 réservoirs produits en 2004). Ils ont également investi pour élargir leur gamme de produits (nouvelles contenances, nouvelles conceptions), tout en maintenant de hautes exigences de sécurité et en prévoyant dans leur documentation, ainsi que l'exige la réglementation, la publication des informations nécessaires pour l'installation des réservoirs.

- **Un secteur fortement réglementé et en pleine évolution**

En complément des réglementations visant à réduire les émissions de gaz des appareils afin de lutter contre l'effet de serre (accords de Kyoto), à limiter leurs consommations pour réduire la facture énergétique, à renforcer l'isolation (loi sur l'énergie) et à assurer la sécurité du bâtiment (directive produits de construction), le secteur spécifique du stockage de fioul domestique a fait l'objet de deux réglementations.

- **La réglementation intéressant la conception et les performances des réservoirs qui vient d'être modifiée**

Il s'agit de l'arrêté de 1942 par lequel les pouvoirs publics ont imposé aux fabricants de réservoirs l'obligation d'obtenir la marque NF pour tous leurs types de réservoirs plastiques (enterrés ou non). Cet arrêté vient d'être modifié par le décret du 24 avril 2006, afin de respecter les obligations d'harmonisation des réglementations européennes et françaises.

En effet, l'existence d'une norme européenne harmonisée pour les réservoirs non enterrés simple paroi a conduit la Commission Européenne à faire entrer ces produits dans le champ d'application de la directive produits de construction.

En conséquence, la marque NF ne peut plus avoir de caractère obligatoire pour ces réservoirs, mais elle le reste pour tous les autres types de produits.

Le calendrier d'application de la directive produits de construction aux réservoirs non enterrés simple paroi est fixé au 1^{er} janvier 2007, par l'arrêté du 24 avril 2006. Cela signifie pour les fabricants qu'ils devront se conformer aux procédures d'évaluation prévues par la directive : à savoir, la réalisation d'essais de conformité par un organisme notifié (pour la France, avis paru au JORF le 17 mai 2006) et la mise en place d'un système de contrôle de production. L'intervention d'un organisme tiers pour le suivi de contrôle de production ne sera pas nécessaire.

Alors que tous les produits seront marqués CE, la certification NF proposée à titre complémentaire restera un atout en apportant des garanties supplémentaires qui seront évoquées plus loin, et en permettant aux fabricants de se distinguer de leurs concurrents.

- **La réglementation visant l'installation des réservoirs**

Le cadre général réglementaire applicable aux installations de stockage de fioul a été fixé par l'arrêté du 1^{er} juillet 2004. Il fixe les prescriptions minimales à respecter pour préserver la sécurité des personnes et des biens et protéger l'environnement. Les réservoirs en matière plastique de stockage de fioul domestique rentrent dans son champ d'application.

Le principe de base est l'installation obligatoire du réservoir par du personnel qualifié. Le consommateur doit savoir qu'il doit exiger de son installateur un certificat de conformité s'il veut pouvoir bénéficier de la garantie de la responsabilité décennale, et bénéficier d'un taux de TVA réduit en cas de rénovation.

La marque NF

- **La référence pour la certification de qualité des produits et services**

La marque NF, née en 1946 ? est connue de 90 % des français. Elle est la propriété du groupe AFNOR et est gérée par sa filiale AFAQ AFNOR Certification, organisme certificateur, leader en France en certification de produits industriels et de grande consommation.

La marque NF est une marque collective de certification. Elle garantit la qualité et la sécurité des produits et services certifiés. La marque NF garantit non seulement la conformité aux normes en vigueur, mais aussi à des critères de qualité supplémentaires correspondant aux besoins des utilisateurs.

Les produits et leurs sites de production sont contrôlés régulièrement. Ceci permettant d'assurer un niveau de qualité constant.

Au cours des années, la marque NF s'est imposée comme la référence majeure de la certification. Son succès grandissant, elle a conduit AFAQ AFNOR Certification à s'entourer d'un réseau d'organismes impartiaux, compétents et spécialisés, afin de développer son action de certification. Ces organismes (organismes mandatés, secrétariats techniques, laboratoires, organismes d'inspection), dont les connaissances scientifiques et le savoir-faire technique assurent la valeur et la crédibilité des certifications, mènent des inspections, réalisent des essais et des audits pour l'attribution de la marque NF. Ils peuvent également instruire les demandes de certification et gérer les applications.

Elle s'applique à tous les secteurs industriels et est déclinée par thématique ? NF Services, NF Environnement, ou directement par type de produit. On la trouve dans tous les secteurs industriels, et en particulier dans le secteur du bâtiment, qui recouvre 40 % des marques NF. Aujourd'hui 6 000 sites sont certifiés NF.

- **La marque NF Stockage pétrolier - Réservoirs en matières plastiques : des garanties supplémentaires**

La procédure d'évaluation prévue dans le cadre de la certification NF permet d'apporter un maximum de garanties.

Elle prévoit en effet l'intervention d'un organisme certificateur (LNE) pour qualifier les produits, surveiller les fabrications, afin de maintenir un haut niveau de qualité.

- **Réalisation d'essais réguliers par l'organisme certificateur**

Les essais menés en référence aux trois normes en vigueur, NF EN 13341 Réservoirs non enterrés, XP M 88-561 Enveloppes secondaires des réservoirs non enterrés, et NF M 88-554 Réservoirs enterrés, permettent de s'assurer de l'aptitude à la fonction et de la sécurité d'utilisation des produits.

Ils concernent :

- les caractéristiques dimensionnelles (aspect, capacité, poids, épaisseur...),
- les résistances mécaniques (étanchéité, chocs, pression, déformation...),
- les compatibilités chimiques (résistances au fioul, résistance aux agressions environnementales telles que UV - acidité des sols...),
- les performances à l'exposition à la chaleur (garantie d'étanchéité après simulation d'un incendie pour les réservoirs non enterrés).

Dans le cas des réservoirs non enterrés simple paroi, le LNE réalise les essais de conformité sur un échantillonnage issu d'un lot de production d'au moins 50 réservoirs.

Pour s'assurer du maintien de la conformité des productions, ces essais sont reconduits annuellement et directement par le LNE sur réservoirs prélevés chez le fabricant.

- **Suivi du maintien de la qualité**

Le LNE assure une surveillance qui comprend :

- des contrôles en usine (audit qualité du fabricant et vérifications de la mise en œuvre correcte des essais),
- les essais réguliers de conformité aux normes cités plus haut,
- en cas de dérive de la fabrication, un renforcement des contrôles pouvant aller jusqu'au retrait du droit d'usage de la marque NF.

- **Intégration de la réglementation installation**

La marque NF exige que les règles particulières d'installation du fabricant soient fournies avec les documents accompagnant tous les réservoirs.

- **Marquage et informations permettant d'assurer une traçabilité**

Le marquage imposé par la marque NF effectué dans la masse des réservoirs contient toutes les informations permettant d'assurer la traçabilité des produits : nom et adresse du constructeur, lieu de fabrication, mois et année de construction, n° de série ou d'identification...

Quant au logo NF, il atteste avec la caution d'un organisme indépendant du haut niveau de qualité et de sécurité des produits et du maintien de cette qualité

La marque NF constitue donc toujours un outil de certification de qualité des produits inégalé et complémentaire du marquage CE imposé par les directives.

Aujourd'hui 9 entreprises commercialisent près de 110 références de réservoirs avec la marque NF Stockage pétrolier - Réservoirs en matières plastiques.

Le site internet : www.nf-reservoirs-fioul.fr

- **Pourquoi un site internet ?**

Dans un contexte où le fioul domestique reste une énergie abordable et de moins en moins polluante, la marque NF Réservoirs en matières plastiques est une marque encore très plébiscitée.

Avec l'arrivée du marquage CE, il est apparu nécessaire d'informer les prescripteurs et les consommateurs afin de les guider vers le meilleur choix. C'est donc par le biais d'un site internet grand public que nous avons choisi de rappeler que la marque NF reste la meilleure preuve de qualité, et que la marque NF associée au marquage CE est une garantie de qualité, de sécurité et de confort.

- **Le site en quelques clics !**

En surfant sur le site internet

www.nf-reservoirs-fioul.fr

vous trouverez toutes les informations relatives à la marque de qualité NF pour les réservoirs en matières plastiques.

Au travers de ses sept rubriques, le site répond aux principales questions que se posent les installateurs et les particuliers : comment reconnaître et pourquoi choisir un réservoir NF, quelle est la différence entre le marquage CE et la marque NF, quelles sont les règles à suivre pour l'installation d'un réservoir NF, qui fabrique des réservoirs NF... ?

Il est également une source d'information pour des questions plus spécifiques : doit-on déclarer la mise en place d'un stockage, doit-on entretenir son installation, comment abandonner un stockage pétrolier... ?

Enfin, grâce à une mise en ligne régulière des actualités, vous serez tenus informés de l'évolution réglementaire ainsi que des nouveautés.



**Le fioul,
une chaleur à partager**

LNE Le progrès, une passion à partager
>> Marque NF - Stockage pétrolier
Réservoirs en matières plastiques

Rechercher **GO**

- DES PREUVES DE QUALITE
- MARQUE NF ET MARQUAGE CE
- FABRICANTS ET RESERVOIRS NF
- RÈGLES D'INSTALLATION
- ACTUALITÉS
- PARTENAIRES
- EN SAVOIR PLUS

BIENVENUE ...

BIENVENUE sur le site de la Marque **NF** des réservoirs en matières plastiques pour le stockage enterrés et non enterrés de fioul domestique, de gazole et de combustible liquide pour appareils mobiles de chauffage.

La Marque **NF** vous apporte la garantie :
De la qualité des réservoirs **NF** par une fabrication maîtrisée et contrôlée.
D'une information complète des caractéristiques des réservoirs et des conditions particulières de leur installation

Actualités

Le marquage **CE** des réservoirs non enterrés simple paroi bientôt obligatoire
[En savoir plus](#)

Les réservoirs non enterrés avec enveloppes secondaires en matières plastiques sont désormais **NF**
[En savoir plus](#)

Liste des titulaires de la marque NF Stockage pétrolier – Réservoirs en matières plastiques

Septembre 2006

Fabricant	Adresse	Réservoir non enterré en matières plastiques avec ou sans renfort			Réservoir enterré en matières plastiques
		Simple paroi	Avec enveloppe secondaire		
			Métallique	Plastique	
	Route de St Laurent de la Plaine BP. 92 49290 Chalonnnes sur Loire Tél. 02 41 74 30 35	/	/	/	1 500 l 2 000 l 2 500 l 3 000 l 4 000 l 5 000 l 6 000 l
	ROTH France 78, rue Ampère - Z.I. BP 117 77403 Lagny sur Mame Tél. 01 64 12 44 44	500 l 700 l 1 000 l 1 500 l 2 000 l 2 500 l	1 000 l 1 500 l	/	/
	La Plaine des Astres Avenue de Béziers 34310 Montady Tél. 04 67 90 62 85	/	/	/	1 500 l 2 000 l 3 000 l 4 000 l 5 000 l
	P.I. Riera Fonolar c/Juventud 23 08830 Sant Boi de Llobregat BARCELONA Tél. 00 34 93 478 76 00	500 l 700 l 1 000 l 1 500 l 2 000 l	/	/	/
	Délégation Commerciale France BP 22 68001 Colmar Cedex Tél. 03 89 86 42 20	700 l 1 000 l 1 500 l 2 000 l	/	/	/
	ZI les Aulnes 02700 Condren Tél. 03 23 57 54 50	/	1 500 l 2 500 l	/	/
	BP 11 91460 Marcoussis Tél. 01.69.80.50.00	700 l 1 000 l 1 500 l 2 000 l 2 500 l	/	/	/
	3, rue de Bettwiller 67320 Drulingen Tél. 03 88 01 60 50	500 l 700 l 1 000 l 1 500 l 2 000 l 2 500 l	/	/	/
	7, rue de l'Industrie BP 63 67160 Wissembourg Tél. 03 88 94 09 81	700 l 1 000 l 1 500 l 2 000 l 2 500 l	/	1 000 l 1 500 l	/

l = capacité en litres